



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 2 DECEMBRE 2021

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

🇲🇦 Projet de loi :

- **Projet de loi n° 80-21** instituant le registre national agricole.
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées
à son sujet après leur examen.

🇲🇦 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.21.931** modifiant le décret n° 2-11-150 du 7 jourmada I 1432 (11 avril 2011) portant création d'une délégation interministérielle aux droits de l'Homme et fixant ses attributions et son organisation.
2. **Projet de décret n° 2.21.437** pris pour l'application de la loi n° 50.17 relative à l'exercice des activités de l'artisanat.

Approuvés.

🇲🇦 Convention internationale :

- **Convention** du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, adoptée à Macolin (Suisse) le 18 septembre 2014 et signée par le Royaume du Maroc à Strasbourg le 20 septembre 2021.
 - **Projet de loi n° 78.21** portant approbation de cette Convention.
Présentés au Conseil préalablement
à leur soumission au prochain Conseil des Ministres.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé la proposition de nomination du Directeur de la Stratégie et de la Coopération au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, et des Eaux et Forêts - Département de la Pêche Maritime.